Direction des relations internationales de l'enseignement

Centre de Langue

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : Comprendre l'environnement économique

Crédit : ***Joëlle Bonenfant***
Jean Lacroix

Notion : Le chômage

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active :

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

La demande de travail, elle, est calculée à partir de la durée légale du travail et de l'activité des secteurs productifs. On peut donc déterminer un niveau d'emploi (ou de **chômage**) en calculant le solde de la demande et de l'offre.
Les entreprises n'ont pas toujours besoin de toutes les forces de travail disponibles dans un pays.

1. Qui est chômeur ?

Est **chômeur** ou **demandeur d'emploi** :

- la personne satisfaisant simultanément aux critères suivants :

- avoir dépassé l'âge limite de scolarité.
- rechercher un emploi rémunéré.
- faire des démarches effectives.
- être immédiatement disponible.
- ne pas avoir d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence.

- la personne disponible ayant trouvé un emploi qu'elle occupera ultérieurement.

2. Les formes de chômage.

Le chômage prend des formes très diverses et peut donc être qualifié selon les caractéristiques qu'il présente. On distingue notamment :

- **le chômage structurel** qui a des **causes qualitatives** comme le changement de la structure des emplois, le remplacement des hommes par des machines, la qualification des demandeurs d'emploi qui ne correspond plus à l'offre de travail (entre 1996 et 2000, malgré la croissance, le chômage est resté important).

- **le chômage conjoncturel** qui a des **causes quantitatives** : la situation économique fait que les entreprises ont moins besoin de personnel. Il s'agit d'un problème de court terme qui touche un ou plusieurs secteurs, voire l'ensemble de l'économie (par exemple lors de la crise de 1973-1974).

- **le chômage frictionnel** qui est dû à la période d'inactivité que l'on peut connaître entre le moment où on perd et le moment où on retrouve un emploi.

- **le chômage technique** qui est provoqué par l'arrêt momentané de l'activité d'une entreprise, suite à une baisse de la demande ou pour des raisons d'ordre technique (rupture des approvisionnements en énergie, incendie d'une usine, grève de certaines catégories de personnels …).

- **le chômage partiel** qui décrit la situation dans laquelle le nombre d'heures de travail est inférieur au nombre d'heures habituellement pratiqué.

3. Les inégalités face au chômage.

Le chômage ne touche pas toutes les catégories de population de la même manière et des tendances se dégagent de l'analyse des chiffres, qui font apparaître l'importance de facteurs comme le sexe, l'âge et le diplôme.
On observe ainsi que :

- les femmes sont plus touchées que les hommes.

- les jeunes et les travailleurs âgés plus touchés que les tranches moyennes.

- les non diplômés plus touchés que les diplômés.

4. Les intervention de l'Etat sur l'emploi.

L'Etat peut aider financièrement le chômeur en lui versant des allocations, mais il peut surtout lutter contre le chômage par diverses interventions :

- en réduisant **l'offre de travail** (abaissement de l'âge de la retraite, préretraites).

- en réduisant la **durée légale** du travail (passage aux 35 heures).

- en aménageant le **temps de travail** pour permettre une plus grande flexibilité (aide au développement du travail à temps partiel, modulation en fonction des besoins).

- en réduisant le **coût du travail** pour inciter les entreprises à créer des emplois (allègement de charges sur les bas salaires).

- en développant la **formation professionnelle** afin d'améliorer la qualification.

- par des actions sociales (création de stages et de contrats aidés).